

## Prochaines conférences RF\* :

- ❑ **Mardi 20 mai Créateur d'entreprise : Optimisation fiscale**  
Sous la direction scientifique de Jérôme ASSOULINE
- ❑ **Mercredi 4 juin Actifs immobiliers : Subtilités des modes de détention**  
Sous la direction scientifique de Philippe REIGNÉ
- ❑ **Mardi 10 juin Fraude à la TVA**  
Sous la direction scientifique de Jean-Pierre CASIMIR
- ❑ **Jeu 3 juillet La transmission d'entreprise**  
Sous la direction scientifique de Jean-François PESTUREAU
- ❑ **Mardi 8 juillet Journée d'actualité sociale**
- ❑ **Mardi 2 décembre Intégration fiscale**  
Sous la direction scientifique de Patrick MORGENSTERN

\* Indiquez-nous les programmes que vous souhaitez recevoir  
Vos coordonnées seront intégrées dans notre fichier clients.  
Vous pourrez ainsi recevoir nos informations commerciales et celles de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, indiquez-le par email à l'adresse [courrier@grouperf.com](mailto:courrier@grouperf.com)

## Conditions générales de vente

### Convocation

À réception de l'inscription et du paiement, une lettre de convocation est adressée au signataire lui précisant le lieu, les horaires du stage et les informations pratiques. À l'issue de la formation, une facture valant convention de formation et une attestation de présence sont adressées au client. GRF est enregistré sous le numéro 11753309675. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

### Paiement

Le règlement complet du prix indiqué ci-dessus doit être effectif avant la date de la formation. Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ;
- de régler lui-même le prix intégral si l'OPCA ne le prend finalement pas en charge ou de régler le solde du prix si l'OPCA n'en a pris

qu'une partie à sa charge.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement, par le client, de pénalités de retard au taux de 10 % annuels.

### Annulation – Report

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit au service conférences au moins 10 jours avant le début du stage. Pour toute annulation postérieure, GRF facturera au client 100 % du prix de la formation à titre de dommages et intérêts, lesquels ne sont pas imputables sur le budget formation du client. GRF se réserve le droit de :

- changer d'intervenant s'il est empêché ;

- supprimer une session si le nombre de participants est insuffisant (il procédera alors au remboursement du client) ;
- reporter une session (si la nouvelle date ne convient pas au client, le GRF le remboursera).

### Litiges

Les litiges seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris.

www.grouperf.com/conferences

## Inscription

**PAR COURRIER :** Groupe Revue Fiduciaire  
Service conférences,  
100, rue La Fayette, 75010 Paris  
**PAR FAX :** 01.47.70.17.73

## Renseignements

**TÉL :** 01.47.70.72.95  
**FAX :** 01.47.70.17.73  
**E-MAIL :** [jese@grouperf.com](mailto:jese@grouperf.com)  
**SITE :** [www.grouperf.com/conferences](http://www.grouperf.com/conferences)

## Informations pratiques

**DATE :** Jeudi 12 juin 2008, 9h30-17h30  
**LIEU :** Hôtel Hilton, 18 avenue de Suffren,  
75015 Paris  
Tel : +33 (0) 1 44 38 56 22  
Fax : +33 (0) 1 44 38 56 23  
**MÉTRO :** Bir-Hakeim (ligne 6)  
**RER :** Champ de Mars/Tour Eiffel (RER C)  
**PARKING :** Service voiturier  
**N° DE DÉCLARATION D'ORGANISME DE FORMATION :**  
11.75.330.96.75

## Frais de participation

- **Prix normal :** 1000 € HT soit 1196 € TTC\*
- **Prix spécial inscription avant le 1er mai :**  
950 € HT soit 1136,20 € TTC\*
- **Prix spécial Abonnés RF et Membres du Social Club La Mondiale :** 900 € HT soit 1076,40 € TTC\*

## Prise en charge de votre formation

Le FIFPL accorde une prise en charge partielle d'une journée de formation par an aux avocats, avoués, notaires, administrateurs judiciaires, huissiers de justice non salariés. La demande doit en être faite, auprès du FIFPL, au minimum 15 jours avant la date de la formation :  
FIFPL, 35-37, rue Vivienne – 75083 Paris Cedex 02.  
Tél : 01 55 80 50 00 – Fax : 01 55 80 50 29

 **Groupe  
Revue Fiduciaire**

(TVA : 19,6 %)

Groupe Revue Fiduciaire - SA au capital de 1 017 500 euros - 552 072 308 RCS Paris - design : absoluty.com



Groupe  
Revue Fiduciaire

PRESSE | EDITION | FORMATION | LOGICIELS



## JOURNÉE D'ACTUALITÉ

## ENGAGEMENTS SOCIAUX Maîtrise des risques

**Jeu 12 juin 2008**  
**Hôtel HILTON, Paris**  
**PARIS** 9h30-17h30

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE  
**Michaël FONTAINE**, Commissaire aux comptes  
- Expert comptable Associé **Cabinet Tudel & Associés**, Ancien chargé du contrôle qualité au sein du H3C, Ancien conseiller technique de la CNCC

EN PARTENARIAT AVEC



[www.grouperf.com/conferences](http://www.grouperf.com/conferences)

## MATIN

9h00 : Accueil viennoiseries

9h30 : **Introduction**  
Par Michaël FONTAINE

10h15 : **Mutations du travail et passif social**

- Principes généraux : notion de garantie sociale, protection sociale, contributions mutualisées (sort fiscal et social)
  - Impact de la flexicurité sur le passif social de l'entreprise
- Par Jacques BARTHÉLÉMY et Éric LE BONT

11h15 : *Pause*

11h30 : **Les différentes catégories comptables d'avantages sociaux**

- Les catégories comptables d'avantages au personnel : l'approche de la norme IAS 19
- Quand comptabiliser les diverses natures d'engagements suivant la norme IAS 19 ?
- Quelles sont les règles d'évaluation applicables à chaque catégorie ?
- Comment se situent les règles comptables françaises par rapport à la norme IAS 19 ?

Par Benoît LEBRUN

12h45 : *Déjeuner au HILTON*

## Intervenants

**Michaël FONTAINE**, Commissaire aux comptes - Expert comptable Associé **Cabinet Tudel & Associés**, Ancien chargé du contrôle qualité au sein du H3C, Ancien conseiller technique de la CNCC

**Jacques BARTHÉLÉMY**, Avocat conseil en droit social, Ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, Fondateur du **Cabinet Jacques Barthélémy & Associés**

**Laurent GIRETTE**, Expert retraite et prévoyance, Diplômé en actuariat, **Cabinet ACTUALG**

**Éric LE BONT**, Directeur de la direction de la réglementation, du recouvrement et du service, **ACOSS**

**Benoît LEBRUN**, Commissaire aux comptes - Expert comptable Associé **Cabinet KPMG** Audit grands comptes, Membre de groupes de travail au CNC

**Cyrille PELEGRIN**, Inspecteur Grands comptes, **Arial Assurance (La Mondiale)**

## APRÈS-MIDI

14h00 : **Évaluation et financement des engagements sociaux**

- L'évaluation actuarielle
- La méthode imposée par les différentes normes
- Les hypothèses centrales à définir
- La notion d'écart actuariel et ses différents traitements possibles

- Le financement des engagements sociaux
- L'impossibilité de provisionner en franchise fiscale
- Les ressources apportées par les organismes de prévoyance et les conditions à respecter
- Les avantages de l'externalisation

Par Laurent GIRETTE

15h00 : *Pause*

15h15 : **Atelier pratique au choix :**

- Atelier 1 : Les écarts actuariels d'un régime de fin de carrière
- Mise en évidence des écarts actuariels
- Impact du choix d'amortissement sur les fonds propres

Par Laurent GIRETTE

- Atelier 2 : La solution assurantielle – pertinence du choix de gestion financière
- Par Cyrille PELEGRIN

16h45 : **Table ronde**

Jacques BARTHÉLÉMY, Laurent GIRETTE,  
Michaël FONTAINE

17h30 : *Fin des travaux*

Atelier facultatif – démonstration logiciel IFC-Expert

Vous pouvez poser vos questions par avance en écrivant à [jese@groupperf.com](mailto:jese@groupperf.com)

## Public concerné

- Directeur Administratif et Financier
- Directeur Fiscal
- Directeur comptable
- Expert comptable
- Commissaire aux comptes
- Avocat fiscaliste, Avocat en droit des affaires

## Dans votre pack Journée d'étude

- le dossier documentaire RF
- le déjeuner au HILTON
- un exemplaire de RF comptable
- le compte-rendu de la manifestation
- le logiciel de démonstration IFC-Expert offert !

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Jeudi 12 juin 2008



JE0806

Renvoyer ce bulletin soit :

- par courrier : **Groupe RF Service Conférences**, 100, rue La Fayette, 75010 Paris
- par fax : 01.47.70.17.73

Mme  Mlle  Mr .....

Fonction .....

Tél .....

Fax .....

Email .....

Établissement / Société .....

Adresse .....

Code Postal .....

Ville .....

Adresse de facturation si différente .....

TVA Intracommunautaire .....

N° SIRET .....

Code NAF .....

Le(s) soussigné(s) reconnaissent avoir pris connaissance des CGV au dos et les avoir acceptées.

à .....

le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

SIGNATURE ET CACHET :

## RÈGLEMENT

CHÈQUE à l'ordre de Groupe Revue Fiduciaire

VIREMENT à notre banque LCL Messine AG 732, compte n° 30002-00432-0000009963D-12

OPCA

## JE CHOISIS DE PARTICIPER À

L'atelier 1  L'atelier 2  L'atelier facultatif

## FRAIS DE PARTICIPATION

Prix normal : 1000 € HT soit 1196 € TTC\*

Prix spécial inscription avant le 1<sup>er</sup> mai : 950 € HT soit 1136,20 € TTC

Prix spécial Abonnés RF et Membres du Social Club La Mondiale : 900 € HT soit 1076,40 € TTC\*  
N° abonné : .....

Je ne m'inscris pas mais je souhaite commander \_\_\_\_ exemplaire (s) du dossier documentaire au prix unitaire de 180 € HT soit 215,28 € TTC\*